

Le 20 juillet sinon rien ?

CRISE POLITIQUE Une majorité pour la Fête nationale, on y pense

A Bruxelles et surtout en Wallonie, où une alliance à deux, CDH et MR, garde la faveur des pronostics, la date-clé du 21 juillet est dans tous les esprits. Les flonflons de la Fête nationale oubliés, il est de tradition que la Belgique politique entre en léthargie estivale ce jour-là. Les députés wallons et bruxellois ont prévu leurs vacances, leurs collaborateurs aussi. Si un nouvel accord de majorité n'est pas trouvé à l'heure du défilé, il s'agira sans doute de revoir les plans prévus de longue date. A noter que les élus sont couverts par une assurance annulation contractée par le parlement, on n'est jamais trop prudent.

En Wallonie, la situation est complexe : une séance plénière du parlement est prévue pour ce mercredi 12 juillet. Elle pourrait être sabotée en amont par le PS, qui a annoncé qu'il ne soutiendrait plus aucun texte qui aurait les faveurs du CDH, dès le travail en commission. Et après ? Rien d'officiel à ce stade : au calendrier des entités fédérées, la semaine suivante est réservée aux travaux

parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il reste une fenêtre de tir pour la Wallonie : le jeudi 20 juillet négocié de haute lutte entre les deux assemblées. Une plénière pourrait finalement se tenir à Namur, s'il le faut.

Mais pour quoi faire ? A ce stade, rien n'est prévu. Mais les esprits les plus optimistes envisagent que cet ultime délai fournisse l'occasion du vote de cette motion de méfiance qui clouerait au pilori la majorité PS-CDH et portera au pouvoir une nouvelle coalition. Dans les rangs du CDH et du MR, certains pensent qu'un accord à deux est possible pour cette date. Des optimistes ? Peut-être, mais ce scénario a aussi le mérite d'être le moins complexe.

Accouchements

Car au-delà du 21 juillet ou, pour voir un peu plus large, du vendredi 28 juillet, la convocation du parlement reste possible, mais elle se heurterait à une foule de contingences pratiques qu'il faudrait surmonter. Après le dépôt de la motion de méfiance, la

conférence des présidents se réunirait pour fixer la date d'une plénière. Les députés régionaux seraient priés de désertier leurs lieux de villégiature. En pleines vacances, les services du parlement devraient être mobilisés, ils y sont prêts.

Et ce n'est pas tout ! Avec une majorité de 38 sièges sur 75 (une voix de boni), MR et CDH (retenons cette hypothèse pour l'instant...) auront avantage à serrer les rangs pour ne pas être ridicules. Un député absent et la nouvelle opposition pourrait s'engouffrer dans la brèche. Or, au mois d'août, deux députées MR et CDH seront retenues par un heureux événement... Bref, tout cela plaide décidément en faveur d'un accord de gouvernement avant la Fête nationale. Ce n'est évidemment pas gagné, loin de là. Mais chez les libéraux, d'aucuns y croient d'autant plus qu'il faut encore tenir compte de la suite du calendrier : avec les élections communales de l'automne 2018, le programme de gouvernement (hors gouvernance) pourrait se limiter à quelques points essentiels liés notamment à l'impact de la sixième réforme de l'Etat. Les négociations pourraient être rapides. Le « vrai » accord de majorité vaudrait pour la législature suivante. ■

E.D.